

Le Contrôleur des Impôts
Marie-Laure ROYER

COREV INTERNATIONAL

Société par Actions Simplifiée

au capital de 38.962 Euros

Siège social 83 Avenue de la Marne

92600 Asnières sur Seine

344 255 005 RCS NANTERRE

2 001 2 0

31831

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNI
DU 18 OCTOBRE 2010

L'an deux mil dix,

Le 18 OCTOBRE

A 18 heures,

La société **FBC EXPERTISE**, Société à responsabilité limitée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, au capital de 40.000 €, dont le siège social est au 83 avenue de la Marne, à (92600) ASNIERES, identifiée au SIREN sous le numéro 511 425 472 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, représentée par Monsieur Ollivier KRIEF, en sa qualité de gérant,

Associée unique de la société « COREV INTERNATIONAL », propriétaire de la totalité des 506 actions composant le capital de ladite société,

A pris les décisions suivantes portant sur

- La Transformation de la forme sociale de la société en SARL

L'Associée Unique a pris les décisions unilatérales suivantes

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique décide de transformer la forme sociale actuelle en SARL.



DEUXIEME DECISION

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier les statuts et d'adopter des statuts conformes à la structure juridique de SARL.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée unique.

p/l'Associée Unique
Ollivier KRIEF

